

Édito

PÂQUES EST TOUJOURS NOUVELLE

Comme les précédentes, le temps du renouvellement est là. L'interpellation de Pâques est la même, venez et voyez comment par la mort d'un seul, Dieu sauve l'humanité entière. Jésus-Christ a complètement habité sa vocation en obéissant à Dieu. Sa mort et sa résurrection sont les symboles de l'amour et de la grâce de Dieu pour ceux qui croient. Pour nous préparer à cet événement qui restera unique, **les 6 Jeudis de Carême** sont, pour nous qui y avons adhéré, des moments forts de notre expression spirituelle. Être en communion avec celles et ceux qui ont des sensations différentes, est une expérience de liberté spirituelle que nous avons en Jésus-Christ. Vous conviendrez avec moi que Marthe et Marie dans le Nouveau Testament, bien qu'étant sœurs, n'ont pas la même expression spirituelle, tout comme les prophètes Élie et Jonas dans l'Ancien Testament. Mais tous ont comme dénominateur commun l'amour pour Dieu. L'obéissance et la fidélité peuvent caractériser chacun d'entre nous, mais la Parole de Dieu demeure la lumière et la vérité qui nous libère et nous unit.

Pour ce temps de Carême, je vous propose de méditer sur le thème suivant : **LA FAUTE**. Est-ce uniquement un manquement à une règle sociale, morale ou religieuse ? Faudrait-il comprendre autre chose ? Est-il possible de taire la notion de « **PARDON** » quand on parle de la faute ? Toutes ces questions nous aideront à mieux adapter notre réflexion. Toutes proportions gardées, la faute devra rester dans le contexte de son existence sans irradier sur tous les pans d'une vie quelle qu'elle soit.

Parler de la faute lors de nos jeudis de carême est un des moyens que nous avons pour nous recentrer sur l'amélioration de notre vie communautaire ou sociale.

- Adam et Eve **Gn.3** **La faute – la désobéissance**
- Caïn : le meurtre **Gn.4** **Comment Dieu traite le fautif**
- Abraham frère de Sara chez Pharaon **Gn.12,7-20** **Heureuse faute ?**
- Les fils de Jacob – la vente de Joseph **Gn.37** **Les voies de Dieu sont insondables**
- David et Bethsabée **2 Sam.11** **La faute, le mal**
- Judas : la trahison **Mtt.26,14-75** **L'humain et la faute**

C'est aussi le moment où la réalité de notre vie paroissiale nous rattrape. L'Assemblée Générale du 15 mars 2026 nous permettra d'avoir une vision panoramique des différentes activités afin de mieux s'impliquer. Notre Seigneur Jésus ne mettra pas dehors tous ceux qui viennent à Lui. Soyons là pour une meilleure dynamique de notre église.

Pasteur Jean-Pierre ZANG

Finance

RESULTATS 2025 – BUDGET 2026

RECETTES	Budget 2025	Réalisé 2025	Moyenne 7 ans	BUDGET 2026
Offrandes nominatives	48 000	45 279,00 €	43 946,94 €	48 000
Offrandes non nominatives	6 000	8 708,58 €	4 999,00 €	6 000
Fête de l'église + ventes	2 500	4 264,80 €	2 472,29 €	4 500
Salles	11 000	11 372,25 €	10 748,57 €	11 000
Autres recettes	500	346,59 €	576,90 €	500
Recettes exceptionnelles	3 600		6 096,47 €	
TOTAL RECETTES	71 600	69 971,22 €	68 840,16 €	70 000

DEPENSES	Budget 2025	Réalisé 2025	Moyenne 7 ans	BUDGET 2026
ERF Région parisienne	32 000	32 000,00 €	31 364,29 €	32 000
Immobilier	20 650	22 860,26 €	22 157,54 €	21 200
Copropriété	6 000	7 443,53 €	6 204,03 €	7 200
Propriété leg Archambeau	1 500	1 991,00 €	1 188,67 €	2 500
Travaux	8 000	9 854,73 €	11 377,46 €	7 000
Taxes, assurances	5 150	3 571,00 €	3 387,38 €	4 500
Fonctionnement	17 350	13 042,86 €	13 320,92 €	15 300
Frais de déplacement	350		132,31 €	300
Frais de bureau	3 000	2 048,29 €	2 207,71 €	2500
Entretien, mobilier	3 000	1 889,98 €	2 523,23 €	2500
Gaz, électricité	11 000	9 104,59 €	8 457,67 €	10 000
Vie paroissiale	1 600	1 192,85 €	1 263,79 €	1500
Catéchèse, évangélisation	500	300,29 €	330,61 €	500
Fêtes et manifestations	800	492,56 €	691,59 €	700
Synodes	300	400,00 €	241,59 €	300
TOTAL DEPENSES	71 600	69 095,97 €	68 106,53 €	70 000

Un exercice 2025 légèrement bénéficiaire (+875,25 €) grâce à une très bonne mobilisation de tous nos donateurs et à des dépenses maîtrisées.

Le démarrage de l'année 2025 avait été pourtant difficile car nous devions faire face à des dépenses urgentes d'étanchéité du toit du temple sans avoir la trésorerie suffisante. Mais beaucoup d'entre vous ont répondu à l'appel, et nous avons ainsi pu régler l'entreprise dans les délais. La dynamique amorcée s'est prolongée avec la rénovation du parvis où nous avons eu la chance de pouvoir compter sur des amis qui ont à la fois financé le matériel et sont venus participer au chantier. Ensuite nous avons continué avec le culte d'offrande du mois de juin. Et bien sûr, notre fête habituelle de novembre en lien avec les 50 ans de notre temple a poursuivi cette dynamique financière. Malgré tout il subsistait quelques inquiétudes comme chaque fin d'année au mois de décembre pour boucler le budget, mais là encore, beaucoup de dons sont arrivés et le miracle de Noël s'est reproduit. Merci encore à tous ! Et souhaitons-nous le même engagement pour 2026 !

François GUIADER, trésorier.

Assemblée générale de notre église – convocation – dimanche 15 mars 2026 à 10 heures

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s membres de l'association de l'Église Protestante Unie de Saint-Maur,

Cette réunion annuelle de notre association culturelle a statutairement pour ordre du jour le bilan des activités et le bilan financier de l'année écoulée, le vote sur le projet de budget de l'année en cours, et les perspectives de la communauté. C'est aussi un temps privilégié d'échange afin de faire émerger les idées et initiatives qui rendront notre Église plus visible, chaleureuse et pérenne, annonciatrice de la Parole de l'Évangile et contribuant à un monde plus fraternel. Soyez présents !

« Les membres de l'association sont ceux qui, conformément aux dispositions de la Constitution de l'Église Protestante Unie de France, sur leur demande et sauf refus du Conseil presbytéral, ont été inscrits sur la liste des membres de l'association, et sont appelés à participer fidèlement au service de l'Évangile et à la vie matérielle et financière de l'Église ainsi qu'à son gouvernement ».

Participer financièrement à la vie de notre association procède des mêmes principes que pour toute adhésion à une association sportive ou culturelle : assurer le fonctionnement de l'association locale et des structures régionales et nationales de l'EPUF. Si notre église laisse chaque membre libre de fixer le montant de sa participation, ayez à l'esprit que la bonne santé financière de notre paroisse tient autant à la bonne gestion de ses ressources qu'à la contribution financière de tous ses membres ; Il n'y a pas ici de besoins différents par rapport à d'autres associations non culturelles ayant locaux, personnel et coûts de fonctionnement.

Vous trouverez en page 4 au verso en haut le bulletin d'inscription de notre église, qu'il vous appartient de retourner complété à votre nom au temple avant le 15 mars. Ceux et celles d'entre vous qui se sont inscrits précédemment n'ont naturellement pas à renouveler cette formalité puisqu'ils figurent d'ores et déjà sur la liste électorale.

Enfin, en application de l'article 4 des statuts de nos églises, le vote par correspondance n'est pas admis, mais **si vous avez effectué un don nominatif en 2025 et ne pouvez pas venir à l'Assemblée Générale**, vous pouvez remplir le pouvoir ci-dessous et nous le faire parvenir ou bien le confier à un membre de votre choix de l'association. Cependant, aucun membre participant à l'Assemblée Générale ne peut, outre sa voix, être porteur de plus d'un pouvoir.

Pour le Conseil presbytéral, le Président : Pascal JUIGNER.

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) :

Demeurant à :
.....

Courriel :

Membre **donateur** de l'association de l'Église Protestante Unie de Saint-Maur-des-Fossés, donne pouvoir à [laisser en blanc] :

également membre **donateur** de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'assemblée générale du 15 mars 2026.

A, le mars 2026

[signature]

Demande d'inscription sur la liste des membres de l'association culturelle

Je soussigné(e),

NOM.....

Prénom.....

Nom de jeune fille

Né(e) leà

Demeurant à.....

Ayant pris connaissance des articles 1 et 2 de la Constitution de l'Église protestante unie de France et de l'article 3 des statuts de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Saint-Maur-des-Fossés, reconnaissant que « Jésus-Christ est le Seigneur », je demande mon inscription comme membre de cette association culturelle.

A, le

[signature]

(Les renseignements demandés ci-dessus sont nécessaires pour l'inscription comme membre, et uniquement destinés à l'association. Chaque membre dispose en tout temps d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et délibération CNIL n° 2006-130 du 9 mai 2006).

Développer notre église

Une étude récente révèle que 84% des gens qui intègrent une communauté chrétienne le font suite à un contact personnel (un ami, la famille, un collègue, un voisin), contre 2,5% seulement à travers des événements comme des concerts, missions d'évangélisation etc.

Alors il n'y a pas de recette miracle. Il appartient à chacun d'entre nous de témoigner auprès de tous ceux que nous côtoyons et peuvent apprécier ce que nous faisons au service des autres et pour le bien d'autrui, de ce message d'amour et de paix qu'est la Parole de Dieu

Rappelons-nous ces paroles de l'apôtre Paul dans sa seconde Épître à Timothée, chapitre 1er, versets 7 et 8 : **“Ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. N'aie donc point honte du témoignage à rendre à notre Seigneur”.**

Philippe VOLLLOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil presbytéral



Adrien Ballon le 11 janvier et Joseph Boisseau le 1^{er} février avec l'orchestre Allegro ont fait salle comble, nous proposant des programmes qui ont enchanté 175 personnes venues les écouter avec enthousiasme !



Mars et avril seront encore **riches en musique** :

- * 8/03 : Ensemble de 6 violoncelles (Rosane Alard – CNSMD de Paris) Les suites de Bach.
- * 15/03 Denys Nikolayev et Lyza - harpe et flûte « de Bach à Franck ».
- * 29/03 : Classic O' Temple Artega 11 « Chopin, entre passion et virtuosité » Christine Fonlupt.
- * 11/04 : Concert « Elles, par Elles » -- Julie Coutet, soprano, et Vanessa Sanfilipo, piano.
- * 12/04 : Classic O' Temple Artega 11 « Duo Etel » Chloé Le Gac (piano) et Maëlle Le Gac (violon) .musique française du XX^e siècle.



Ne manquez pas la **Conférence d'Alain Baudoux**, spécialiste en Histoire de l'Art : **samedi 21 mars à 18h30** « La Renaissance italienne – naissance de la pensée moderne »

Et toujours,

CAFÉ THÉOPHIL : lieu de débat ouvert à tous, animé par notre Pasteur et un prêtre de Saint-François-de-Sales **mardi 24 mars de 19h-21h** : « Le travail est-il un esclavage ou une libération ? » église Sainte-Marie-aux-Fleurs. Ces rencontres œcuméniques sont passionnantes, elles réunissent entre 25 et 30 personnes, N'hésitez pas à y participer !

Amic'allemand : après avoir célébré l'Avent avec les chants de Noël traditionnels, le groupe germanophone se retrouvera autour d'un goûter partagé le **14 mars prochain à 15h30**, avec un sujet « surprise » présenté par une des participantes.



Nous avons toujours besoin de vous : Merci de renouveler votre adhésion à votre association culturelle si vous ne l'avez pas encore fait !



Pensez à réserver pour les différentes manifestations, et à suivre l'actualité de JCP en vous abonnant à notre page Facebook <https://www.facebook.com/jcp.94>

Patricia THORAVAL – Présidente jcp_94@sfr.fr / 06.13.43.50.95

Départ de notre pasteur

Chères paroissiennes, chers paroissiens, chers amis,

Certain parmi vous le savent déjà, d'autres l'apprendront par la présente : le temps est venu pour Jean-Pierre Zang, notre pasteur, de partir à la retraite à l'été 2026, après 13 années à servir notre paroisse, et bien plus au sein de l'Église Réformée de France devenue depuis l'Église Protestante Unie de France.

C'est donc, pour lui, et pour Nicole qui l'accompagne au quotidien, bien plus qu'un simple changement de poste, comme tous les pasteurs en connaissent plusieurs dans leur vie. C'est un temps nouveau, un temps d'apaisement après les années de travail accompli, un temps de retour sur soi et, souhaitons-le, l'occasion de nouvelles activités, de nouvelles rencontres.

Pour notre paroisse, cela sera le temps d'une vacance pastorale – une période temporaire de non remplacement forcé, traduction de l'impossibilité matérielle de pourvoir instantanément à l'ensemble des besoins de renouvellement de pasteurs sur le territoire national. Débutera donc pour nous, paroissiens et pour conseillers presbytéraux, un temps pour resserrer les liens, pour trouver les motivations et les engagements nécessaires à faire vivre l'Esprit de Dieu dans notre paroisse, dans l'attente d'un nouveau pasteur; et gardant en mémoire le legs de Jean-Pierre, infatigable messenger et laudateur des Évangiles, intarissable héraut des Prophètes, qui s'ajoutera à celui de tous ses prédécesseurs qui ont forgé l'identité et la dynamique de notre paroisse.

Notre pasteur quittera son poste, mais pas nos esprits, aussi à toutes celles et tous ceux qui seront disponibles et souhaitent rendre un témoignage de sympathie à Jean-Pierre pour ces années passées ensemble, je donne donc rendez-vous dimanche 21 juin pour un moment de remerciement de toute notre paroisse – réservez la date dans vos agendas !

Fraternellement en Jésus Christ,

Pascal Juigner, président du conseil presbytéral

Activités de notre église

Mars			Avril		
dimanche	1	10h30 Culte	jeudi	2	19h-20h30 6ème Jeudi de Carême
mercredi	4	Promenade dans le Paris protestant par le Pasteur Pierre-Adrien DUMAS	dimanche	5	10h30 Culte de PÂQUES
jeudi	5	19h-20h30 2ème Jeudi de Carême	lundi	6	lundi de Pâques
dimanche	8	10h30 Culte 16h JCP concert violoncelles	mardi	7	JCP conseil d'administration 20h30
mardi	10	20h30 Conseil presbytéral	dimanche	12	10h30 Culte, école biblique et catéchisme 16h JCP concert Christine Fonlupt Chloé Le Gac
jeudi	12	19h-20h30 3ème Jeudi de Carême	mardi	14	20h30 Conseil Presbytéral
samedi	14	JCP Amic'allemand 15h30-18h	dimanche	19	10h30 Culte
dimanche	15	10h Culte et Assemblée Générale- EB-KT 16h Concert JCP flûte et harpe	dimanche	26	10h30 Culte
mardi	17	10h30 équipe oecuménique au Temple			
jeudi	19	19h-20h30 4ème Jeudi de Carême			
samedi	21	19h Conférence JCP "La renaissance Italienne"			
dimanche	22	10h30 Culte avec le pasteur Victor Azdra			
mardi	24	19h-21h JCP café Theophil			
jeudi	26	19h-20h30 5ème Jeudi de Carême			
dimanche	29	10h30 Culte Parents-enfants - Les Rameaux 16 h concert JCP Frédéric Chopin			

L'ÉPÎTRE : Bulletin d'information de la paroisse de l'Église Protestante Unie de France de Saint-Maur des Fossés

Pasteur : Jean Pierre ZANG - courriel : jpd.zang@gmail.com

Président du Conseil Presbytéral : Pascal JUIGNER - courriel : pascaljuigner@hotmail.com

Vice-Président du Conseil Presbytéral Philippe VOLLOT - courriel : ph.vollot@sfr.fr

42, avenue Joffre - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSÉS - 01 48 83 09 32

Virement à adresser à la Caisse d'épargne IBAN : FR76 1751 5900 0008 4972 5445 969

Don en ligne : <https://epudf-saint-maur-des-fosses.s2.yapla.com/>

www.epufssaint-maur.com - Notre page Facebook

courriel : contact@epufssaint-maur.com